



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# PROCES VERBAL de CONSTAT



HUISSIER DE JUSTICE



*Société Civile Professionnelle*

**PYBOURDIN Sylvie**  
**Huissier de Justice Associé**

*8 Rue Louis Calmel*

92234 GENNEVILLIERS

Tél 01 47 33 31 67 Fax 01 40 86 34 77

[www.actions-droits.com](http://www.actions-droits.com)

[contact@actions-droits.com](mailto:contact@actions-droits.com)

**LE MERCREDI VINGT JUILLET  
DEUX MILLE VINGT DEUX  
à 10 heures 30.**

**A LA REQUETE DE :**

**VILLE DE VILLENEUVE LA GARENNE**, dont le siège social est 28 AVENUE DE VERDUN, 92390 VILLENEUVE LA GARENNE, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice, Monsieur le Maire,

**M'AYANT EXPOSE :**

*La requérante a procédé à l'affichage d'un arrêté d'enquête publique concernant la DUP centre ville, ainsi que la liste des destinataires propriétaires n'ayant pas réceptionnés leur courrier recommandé avec accusé de réception.*

*Un premier procès verbal de constat concernant la mise en place de l'affichage a été régularisé, qu'il convient que je me rende à nouveau sur place afin de dresser un procès verbal de fin de délai de l'affichage.*

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Je, Sylvie PYBOURDIN, Commissaire de Justice, membre de la SCP Sylvie PYBOURDIN, titulaire d'un office de Commissaire de Justice près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE, 8 rue Louis Calmel à 92230 GENNEVILLIERS, soussignée,**

**JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :**

28 AVENUE DE VERDUN

92390 VILLENEUVE LA GARENNE

**OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :**

## Je constate

Je me suis rendue au centre administratif de la ville de Villeneuve-la-Garenne.

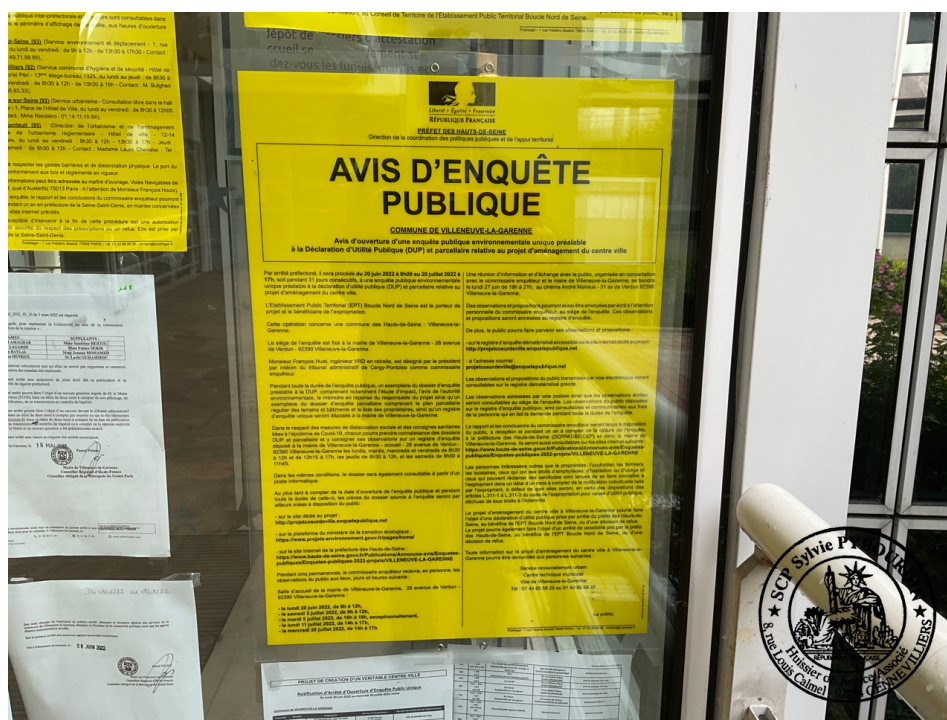
Sur la porte automatique de l'entrée, à la droite, je constate l'affichage de :

- Un avis d'enquête publique sur papier de couleur jaune, dont les dimensions sont d'environ 50 x 60 centimètres.

En dessous, je constate la présence de trois feuilles de format A4, portant la dénomination « notification d'enquête publique » sur les lesquels sont inscrits les noms des propriétaires concernés par l'enquête publique.

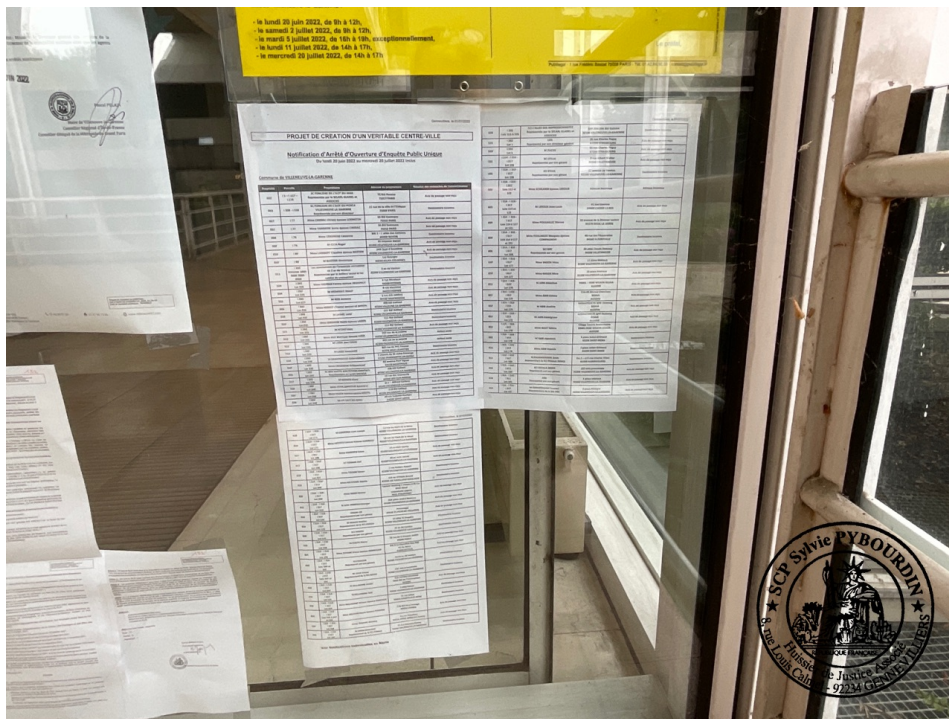
L'ensemble est parfaitement visible et lisible de la voie publique.

Cet affichage est à l'identique que précédemment constaté, visible et lisible par toute personne empruntant le chemin.



1. (20/07/2022 10:37:48)





2. (20/07/2022 10:37:56)



3. (20/07/2022 10:38:05)

*Telles sont mes constatations.*

*J'insère au présent procès verbal de constat, les photographies prises ce jour sur les lieux, et dont, je certifie l'authenticité.*

*De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.*



Sylvie PYBOURDIN  
Commissaire de Justice